



## Actualités de la quinzaine

### Louis-Jean de NICOLAÏ et son équipe en télétravail

Conscients de l'importance de respecter les règles de confinement, Louis-Jean de NICOLAÏ et ses collaborateurs sont tous en télétravail, mais restent évidemment disponibles.

Des réunions de travail par visioconférence sont régulièrement organisées pour faire le point sur les dossiers et les travaux de la semaine. En cette période particulièrement difficile, complexe et anxiogène notamment pour les élus, Louis-Jean de NICOLAÏ et son équipe restent mobilisés. Vous pouvez les joindre sur les numéros et adresses e-mails habituels.

### Le Sénat poursuit ses travaux



Toujours **dans le strict respect des conditions sanitaires** dictées par la nécessité d'enrayer la pandémie du COVID-19, **le Sénat poursuit ses travaux**.

Si la séance de questions d'actualité a lieu dans l'hémicycle chaque semaine, l'essentiel des réunions se poursuit par visioconférence.

C'est ainsi que se réunissent désormais les sept commissions permanentes qui poursuivent leurs travaux et notamment leur mission de contrôle du Gouvernement. Dès la semaine dernière, plusieurs auditions ont eu lieu en commission ainsi que dans les délégations et offices du Sénat. [en savoir plus](#)

### Environnement, transports, accès territorial aux services essentiels : auditions et ciblage des missions de contrôle sur les conséquences de la crise du Covid-19



#### • Auditions en visioconférence

Première commission du Sénat à réunir l'ensemble de ses membres **par visioconférence, la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable a auditionné** le 2 avril, **Elisabeth BORNE, ministre de la Transition écologique et solidaire**.

Les effets de la crise sanitaire sur les secteurs relevant de son ministère, notamment les déchets, l'eau et l'assainissement, les énergies renouvelables étaient à l'ordre du jour de cette réunion. Les conséquences de la crise actuelle sur les politiques publiques en matière d'environnement, de biodiversité et de climat ont également été abordées. [voir la vidéo](#)

Pour faire le point sur l'incidence de la crise du Covid-19 sur l'activité des services postaux et bancaires, le 8 avril **Philippe WAHL, président-directeur général de La Poste** a été entendu. Les sénateurs ont souligné le sentiment grandissant de fracture territoriale dans l'accès aux services postaux et regrettent que les territoires ruraux aient été délaissés dans l'organisation de la continuité des services de La Poste. Philippe WAHL a confirmé que 2 500 bureaux de poste seraient ré-ouverts cette semaine et 5 000 à la fin du mois d'avril. Il a garanti que la distribution de la presse serait rétablie puis assurée sur cinq jours à compter du 20 avril. La distribution du courrier a aussi été évoquée, le choix de recourir à trois jours successifs posant des problèmes aux particuliers et aux entreprises [en savoir plus](#)

L'intégralité des transports (ferroviaires, routiers, aériens et maritimes) est profondément bouleversé par la crise sanitaire. Le 10 avril, les sénateurs ont interrogé **Jean-Baptiste DJEBARRI, secrétaire d'Etat chargé des Transports** sur la situation et les mesures à mettre en œuvre pour accompagner les entreprises, sur la préparation du plan de relance et sur l'après-confinement. [en savoir plus](#)

#### • Louis-Jean de NICOLAÏ, sénateur-référent

La commission a désigné des sénateurs-référents pour chacun des domaines relevant de sa compétence : l'aménagement du territoire et l'accès territorial aux services de santé, la gestion des déchets, la logistique et le transport de marchandises et de personnes, la situation du transport aérien, la prévention des risques et enfin, l'accès territorial au numérique et aux services postaux.

**Louis-Jean de NICOLAÏ** a été désigné **sénateur-référent pour l'aménagement du territoire et l'accès territorial aux services de santé**. À l'issue de ses auditions de responsables professionnels, le sénateur fera un point à ses collègues en commission, sur les difficultés identifiées dans ces secteurs.

### Cellule d'accueil et soutien aux élus locaux



Face à la crise sanitaire et aux difficultés juridiques que les élus locaux peuvent rencontrer dans la gestion quotidienne de l'épidémie au sein de leur commune, le Président du Sénat a mis en place une cellule d'aide aux communes, complémentaire des plates-formes déjà mises en place par l'Association des Maires de France (AMF) et l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF), ainsi qu'une [Foire aux questions \(FAQ\)](#), reprenant les réponses aux questions les plus posées autour de six grands thèmes : Protection de la santé et des personnes vulnérables, Organisation des communes et prérogatives du maire, Agents des communes, Ressources et dépenses des communes, Marchés publics, Activités économiques de la commune.

Vos questions peuvent aussi être adressées directement à Louis-Jean de NICOLAÏ qui les relayera à cette cellule administrative.

Pour accéder à l'agenda du Sénat [cliquer ICI](#)

Source <http://www.senat.fr/>

**Louis-Jean de NICOLAÏ - Sénateur de la Sarthe** - [lj.de-nicolai@senat.fr](mailto:lj.de-nicolai@senat.fr)

**Directeur de la publication : Louis-Jean de NICOLAÏ - Sénateur de la Sarthe**  
**Conception et réalisation : LF.com / Laurence FANE** - [laurence.fane@gmail.com](mailto:laurence.fane@gmail.com)